

Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages 2.0

Champions de l'apprentissage Appel pour les lettres d'intérêt

Échéance des soumissions : 15 mai 2014

Table des matières :

I. Contexte	2
II. Termes de référence	3
III. Lettres d'intérêt	6

Reportez-vous aux pages 6 et 7 pour recevoir les instructions détaillées de soumission d'une lettre de candidature pour devenir un Champion de l'apprentissage du CRMA. **Veillez envoyer votre lettre de candidature par courriel en indiquant en objet « Soumission pour Champion de l'apprentissage » à learningmetrics@brookings.edu au plus tard le 15 mai 2014.** Les lettres d'intérêt seront évaluées par le Comité consultatif du CRMA et acceptées au fur et à mesure de leur réception.

I. Contexte

Dans la publication des [recommandations](#) en septembre 2013, le Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages a défini un programme ambitieux pour l'évaluation mondiale de l'apprentissage. Pour la première phase de la mission (ci-après, CRMA 1.0), les objectifs visaient à catalyser un changement dans le discours de l'éducation mondiale pour transformer accès en accès *plus* apprentissage ; ainsi que d'établir un consensus sur les indicateurs et les actions mondiales de l'apprentissage afin d'améliorer l'apprentissage dans tous les pays. A travers un engagement commun dans un processus extrêmement consultatif, l'initiative a été construite autour de trois questions directives :

1. Quel apprentissage est important mondialement ?
2. Comment doit-il être mesuré ?
3. Comment le fait de mesurer l'apprentissage peut-il améliorer la qualité de l'éducation ?

Pour répondre à ces questions, le Comité de réflexion de 30 organisations membres a collecté les contributions de 3 groupes de travail technique conformés par 186 experts, au cours de consultations impliquant plus de 1700 personnes dans 118 pays et un Secrétariat composé de personnels de l'[Institut de statistique de l'UNESCO](#) (ISU) et du [Centre pour l'éducation universelle de la Brookings Institution](#) (CUE).

Comme le CRMA se prépare à entamer une nouvelle phase de travail (ci-après, CRMA 2.0), le Comité de réflexion a décidé de refocaliser ses efforts dans un nouvel objectif d'assister au développement de systèmes plus durables pour évaluer les résultats de l'apprentissage (mondialement, nationalement, localement) et mieux utiliser les données des évaluations afin d'aider à améliorer les résultats d'apprentissage sur les [sept domaines d'apprentissage](#) identifiés dans le CRMA 1.0.

Au cours du CRMA 1.0, les participants ont identifié de nombreuses difficultés les empêchant de parvenir aux niveaux appropriés d'apprentissage dans leurs pays, y compris : l'insuffisance de volonté politique à évaluer régulièrement l'apprentissage et à rendre publics les résultats ; le manque d'informations sur la manière d'utiliser les données afin de guider les actions qui améliorent l'apprentissage ; le manque de propriété nationale du système d'évaluation ; le manque d'institutions nationales ayant une capacité technique suffisante pour évaluer l'apprentissage ; et la pénurie de sources d'informations neutres sur les avantages et les inconvénients des différents outils d'évaluation disponibles.

Afin de répondre à ces défis, le CRMA demande aux partenaires

REMARQUE : Le Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages **n'est pas** une organisation boursière, et l'acceptation en tant que Champion de l'apprentissage ne garantit aucune forme d'aide financière. De modestes fonds peuvent être disponibles à la discrétion des organisations partenaires du CRMA en vue de soutenir les activités nationales pour réunir un comité directeur ou une communauté de pratique. Le secrétariat de CRMA soutiendra de manière active ces efforts et aidera à mettre les pays en rapport avec les opportunités de financement.

« Champions de l'apprentissage » de rejoindre le CRMA 2.0 pour travailler ensemble vers l'objectif de systèmes d'évaluation plus efficaces qui peuvent permettre d'améliorer les résultats de l'apprentissage. Le CRMA prévoit que la plupart des Champions de l'apprentissage seront des ministères nationaux de l'éducation, mais il encourage aussi les états, les provinces, les districts et les villes à le rejoindre. Dans des cas spécifiques, des programmes d'éducation non gouvernementaux s'adressant aux enfants marginalisés dans des pays fragiles ou en conflit peuvent aussi adapter les recommandations du CRMA dans le cadre de leur travail et s'inscrire comme Champion de l'apprentissage, pour peu qu'ils disposent d'une stratégie explicite pour s'impliquer et appuyer les efforts gouvernementaux en vue de s'approprier l'apprentissage et l'évaluation.

II. Termes de référence

Que doivent faire les Champions de l'apprentissage ?

Les Champions de l'apprentissage rejoindront le Comité de réflexion et il leur sera demandé de s'impliquer dans les activités suivantes au cours de la période de deux ans couvrant le CRMA 2.0.

- **Mappage** : représentation du paysage d'évaluation de l'apprentissage et des manières dont les données des évaluations sont ou ne sont pas utilisées afin d'aider à améliorer les résultats de l'apprentissage. Cet exercice doit être entrepris (s'il n'a pas déjà été fait) en utilisant une approche avec plusieurs parties prenantes qui implique tous les secteurs concernés des différentes académies au sein du système éducatif (par ex. : évaluation, curriculum, formation des enseignants) vis-à-vis des différents acteurs travaillant à l'amélioration de l'évaluation et de l'apprentissage (par ex. : organisations d'enseignants, société civile, donateurs).
- **Définition** : définition de ce qui est nécessaire afin d'améliorer les évaluations d'apprentissage et l'utilisation des données d'évaluation afin d'améliorer les résultats des élèves, y compris l'expertise des diverses options d'évaluation (par ex. : les mérites et coûts relatifs d'utilisation de différents programmes d'évaluation). Cet exercice doit profiter des outils de diagnostic existants (par ex. : l'outil d'évaluation des élèves [SABER](#) de la Banque Mondiale, le [Cadre de diagnostique/analyse et de suivi de la qualité de l'enseignement général \[GEQAF\]](#) de l'UNESCO et l'[Observatoire sur les résultats d'apprentissage de l'UIS](#)).
- **Planification** : développer un plan afin de répondre aux besoins identifiés, en travaillant étroitement avec une grande gamme de partenaires sur le terrain. Le plan doit clairement articuler les types d'appui (par ex. technique, financier, politique) nécessaire à la réussite.
- **Partage** : il est prévu que les Champions partagent régulièrement leur expérience, et dans le cas échéant, qu'ils commentent la procédure, y compris qu'ils reviennent et commentent les premières versions des indicateurs développés pour le suivi mondial et éventuellement les instruments de pilotage.

Quels sont les avantages de participer en tant que Champion de l'apprentissage ?

En rejoignant le Comité de réflexion, les Champions de l'apprentissage recevront :

- **Un appui pour trouver les bons partenaires** : les partenaires du Comité de réflexion et le Secrétariat aideront de manière active à mettre en rapport les Champions de l'apprentissage

avec les acteurs en mesure de les aider à répondre à leurs besoins via l'implication de plusieurs parties prenantes.

- **Un partage international** : les Champions de l'apprentissage rejoindront un réseau mondial qui leur permettra d'échanger (par ex. de manière virtuelle ou en personne) des informations et leurs expériences avec d'autres Champions de l'apprentissage ainsi qu'avec les organisations partenaires du Comité de réflexion.
- **Une influence et une visibilité mondiale** : les Champions de l'apprentissage joueront un rôle principal dans le développement de bonnes pratiques mondiales d'évaluation et d'apprentissage, y compris en aidant à définir les indicateurs, les outils et les directives de suivi au niveau mondial et national.

Qui peut devenir un Champion de l'apprentissage ?

Les organismes gouvernementaux sont encouragés à rejoindre le Comité de réflexion en tant que Champions de l'apprentissage. Le CRMA prévoit que la plupart des Champions de l'apprentissage seront des ministères nationaux de l'éducation, mais il encourage aussi les états, les provinces, les districts et les villes à le rejoindre. Dans certains cas spéciaux, des programmes d'éducation non gouvernementaux s'adressant aux enfants marginalisés dans des pays fragiles ou en conflit peuvent aussi adapter les recommandations du CRMA dans le cadre de leur travail et s'inscrire comme Champion de l'apprentissage, pour peu qu'ils aient une stratégie explicite pour s'impliquer et appuyer les efforts gouvernementaux en vue de s'approprier l'apprentissage et l'évaluation. Il sera demandé aux organismes et organisations d'identifier un point de contact primaire pour communiquer avec le Secrétariat et les partenaires du Comité de réflexion.

Comment les Champions de l'apprentissage travailleront-ils ensemble ?

Les Champions de l'apprentissage formeront l'adhésion centrale du Groupe de travail d'appui aux pays, en collaboration avec les autres partenaires du CRMA (par ex. les organismes régionaux, les institutions multilatérales, les organisations de société civile). Les membres du Groupe de travail partageront régulièrement les informations sur leurs expériences et aideront au développement d'un ensemble d'outils et de produits (voir ci-dessous) et d'expériences documentées (c'est à dire des études de cas) qui seront mis à la disposition du public après les deux ans afin que d'autres puissent les utiliser. Ce faisant, les Champions de l'apprentissage acceptent les **principes d'engagement** suivants, qui s'appliquent à tous les partenaires du CRMA :

- **Collaboration** : le travail sera effectué dans le cadre d'un dialogue inclusif et de partenariats ouverts et équitables entre les diverses parties prenantes concernées.
- **Transparence** : toutes les parties prenantes concernées acceptent d'être transparentes quant à leur travail et leur impact, y compris en partageant régulièrement des informations sur le travail qu'elles effectuent afin d'aider à parvenir aux résultats du Comité de réflexion.
- **Communication** : les partenaires partageront régulièrement les informations concernant la progression des activités du Comité de réflexion, les pratiques efficaces et les leçons apprises avec le réseau du CRMA.

- **Représentation** : les partenaires représenteront le Comité de réflexion dans leur sphère d'influence, y compris en ce qui concerne la préconisation active d'un accent sur l'accès *plus* l'apprentissage dans les programmes de développement et d'éducation après 2015.
- **Propriété** : autant que possible, les partenaires essayeront d'intégrer les efforts du CRMA dans leur travail, leurs responsabilités et leurs programmes existants.
- **Demande de commentaires** : les partenaires dans les groupes de travail acceptent de demander des commentaires auprès des membres étendus du Comité de réflexion, particulièrement pendant la phase de conception de leur travail collaboratif.

Quels outils seront produits par le groupe de travail d'aide au pays ?

Au terme des deux ans, les acteurs participant au Groupe de travail d'aide au pays auront développé un ensemble d'outils et de directives utiles au mappage, à la définition et à l'élaboration d'un plan pour l'amélioration des systèmes d'évaluation et l'utilisation des données d'évaluation en vue d'améliorer l'apprentissage. Les produits seront au final déterminés par les membres du groupe de travail, mais ils peuvent comprendre un groupe d'outils partagés pour l'évaluation des points forts et des points faibles des systèmes d'évaluation des élèves ; un guide sur l'évaluation des options, ce qu'elles proposent et ce qu'elles coûtent ; et une directive sur les bonnes pratiques dans l'utilisation des données d'évaluation afin d'améliorer l'apprentissage et éviter les conséquences négatives involontaires. Ces produits seront partagés mondialement et seront mis à la disposition du public afin que d'autres puissent les utiliser au bout des deux ans.

III. Lettres d'intérêt

Veillez soumettre une lettre de candidature (maximum 5000 mots) en fournissant les informations suivantes et en donnant des exemples spécifiques, lorsque possible. Les soumissions seront évaluées en fonction des niveaux d'engagement et de capacité démontrés dans la lettre de candidature et du degré d'alignement sur les recommandations et principes d'engagement du CRMA. Au cours de la sélection des Champions de l'apprentissage, le Comité consultatif de CRMA s'efforcera de respecter la diversité en ce qui concerne la géographie et le contexte.

1. Nom de l'organisme ou organisation et du contact principal.
2. Quels sont les problèmes principaux concernant l'apprentissage dans votre pays, état, province, ville, etc. ?
 - a. En particulier, quel est le rôle des données et des évaluations dans le système éducatif ?
Veillez décrire le rôle de :
 - i. Évaluations basées dans la salle de classe / évaluation continue
 - ii. Évaluations nationales
 - iii. Examen de fin de cycle
 - b. Quels sont les obstacles majeurs au développement d'un système endurant de mesures de l'apprentissage ? (par ex. politiques, techniques, institutionnels, culturels, financiers et capacité humaine, etc.)
3. Votre pays a-t-il une vision nationale, un plan ou un document de stratégie pour l'éducation ?
 - a. Le document comprend-il une évaluation des résultats de l'apprentissage ?
 - b. Qui a développé ce plan ? Qui d'autre a été consulté ?
 - c. Avec quelle fréquence le plan est-il revu ou mis à jour ?
4. Votre organisation ou vous-même avez-vous participé au CRMA 1.0 ou avez-vous lu l'un des rapports ?
 - a. Sur la base des [recommandations du Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages](#), en particulier les sept domaines d'apprentissage et les indicateurs pour le suivi mondial, veuillez décrire ce que vous pensez être les priorités principales pour votre pays.
5. Existe-t-il des champions de haut niveau et des leaders compétents dévoués à l'amélioration de l'apprentissage, à la fois dans le public et le privé ?
 - a. Veuillez lister les leaders principaux dévoués à ce processus (chefs d'État, ministres de l'Éducation, secrétaires permanents, directeurs des évaluations et des examens, directeurs d'organisations d'enseignants, acteurs influents non membres du gouvernement).

6. Existe-t-il un organisme national se concentrant sur l'amélioration de l'apprentissage ?
 - a. Le mandat de ce groupe comprend-il l'évaluation de l'apprentissage ?
 - b. Qui fait partie de cet organisme ?
 - c. Ce groupe travaille-t-il avec une large gamme de parties prenantes concernées, y compris des fonctionnaires, des sociétés civiles, des enseignants, des parents, des élèves, le monde universitaire, le secteur privé / les employeurs et les donateurs pour définir les priorités concernant la mesure de l'apprentissage ? Si ce n'est pas le cas, les membres du groupe accepteraient-ils d'inclure d'autres groupes de parties prenantes dans le futur ?
 - d. Veuillez donner la liste des organisations et des groupes de parties prenantes intéressés à participer dans un comité directeur ou une communauté de pratique nationale et les informations de contact de chaque entité.
7. Votre organisme est-il prêt à dédier des ressources supplémentaires à cet effort ? Veuillez décrire les ressources potentielles que votre organisme et que les autres organismes partenaires proposeront, y compris, mais non limité à : ressources financières, temps et expertise du personnel, espace de réunion, frais de voyage pour le personnel, etc.
8. Votre organisme ou votre organisation s'engage-t-il à partager les résultats de son dialogue et des évaluations mises en œuvre et à partager régulièrement les informations avec d'autres villes, états, provinces et pays mettant en œuvre les recommandations du CRMA ?
9. Votre organisme ou votre organisation accepte-t-il de prendre part en personne à un symposium annuel des partenaires du CRMA (y compris d'autres Champions de l'apprentissage) et à des conférences virtuelles sur les deux ans ?

Veillez envoyer la lettre de candidature par courriel en indiquant en objet « Soumission pour Champion de l'apprentissage » à learningmetrics@brookings.edu au plus tard le 15 mai 2014. Les lettres d'intérêt seront revues par le Comité consultatif du CRMA et acceptées au fur et à mesure de leur réception.